

Élections des représentants des personnels relevant du Ministre de l'Éducation nationale au Conseil de l'Inspé

16 MARS 2021 À 10H AU

19 MARS 2021 À 16H

sans interruption

Renouvellement partiel des représentants des personnels du collège D dit « des personnels relevant du Ministre de l'Éducation nationale » élus au Conseil de l'Inspé

COLLÈGE D : 1 SIÈGE

Sont électeurs dans le COLLÈGE D les personnels qui exercent leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services et qui relèvent du ministre chargé de l'Éducation nationale pour au moins un quart de leurs obligations de service de référence.

Pour être candidat

Dépôt des candidatures jusqu'au **vendredi 5 mars, 16 heures** au plus tard

➔ Prioritairement par mail à l'adresse suivante :

secretariatdir-inspe@u-pec.fr

➔ En parallèle les documents originaux doivent être envoyés par lettre recommandée avec AR ou en main propre sur **rendez-vous** à :

✉ Direction générale de l'Inspé
Rue Jean Macé
94380 Bonneuil-sur-Marne

Scrutin :

- Scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle avec répartition des sièges restant à pourvoir selon la règle du plus fort reste.
- Panachage non autorisé.
- Pas de vote par correspondance.

Contact : *secretariatdir-inspe@u-pec.fr*



Informations, documents et formulaires sur :
<http://inspe.u-pec.fr>